

Indispensable

famille et dans chaque atelier :
INSTRUMENT UNIVERSEL

de PLÜSS-STAUFFER
 modifier tous les objets cassés, soit
 pelaine, vaisselle, pierres à aiguiser,
 étal, corne, bois, ainsi que des meu-
 mages, de la quincaillerie, des
 pipes, pour fixer les boutons,
 les becs de lampes, pour coller le
 ton, drap, cuir, etc. Meilleure colle
 ouvrages de scie à contourner.
 à 70 cent. le façon avec mode
 à l'imprimerie de la Gruyère, à
 [228]

PETITE MÉTHODE
 DE
STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ
 POUR ÉCOLES
 avec les
TABLETTES STÉNOGRAPHIQUES
 pour apprendre soi-même).
 à l'imprimerie de la Gruyère, à
 prix de 30 centimes.

oi, Anna CSILLAG,



superbes cheveux à la Loreley,
 de 185 centimètres, que j'ai fait
 à la suite d'un usage continu de
 de la pomnade que j'ai moi-même
 e, je suis seule capable de favori-
 roissance des cheveux, d'empêcher
 te, de fortifier le cuir chevelu!
 e, je puis également faire croître
 e des messieurs, une barbe abon-
 double et forte!
 omnade produit après un court
 abondance et la beauté des che-
 t de la barbe et les empêche de
 r jusqu'à un âge très avancé.
 prix d'un flacon est de 5 fr.
 i contre mandat postal ou contre
 rsement dans le monde entier.

CSILLAG & Cie
 Budapest, Königs-gasse 52,
 toutes les commandes doivent être
 adressées.
 [473]

CIVIL DE BULLE

ois de novembre 1888.

Naissances :

Nicolas-Henri-Joseph, fils de Joseph
 de Bulle et Charmey. — Dubois,
 Marie, fille de Claude-Edouard, d'At-
 Pasquier, Elisa-Angélique, fille de
 cien, de Bulle. — Romanens, Bertha-
 fille de Charles-Joseph-Alexis, de
 et Sorens. — Gex, Pierre-Louis, fils
 en, de Bulle. — Kolly, Jules-Louis,
 terre-Christophe, de Pont-la-Ville et
 e. — Pinaton, Cécile-Emma, fille de
 eph-Etienne, de St-Etienne en Foret
 la Loire, France). — Gremaud, Paul-
 s de Pierre-Isidore-Fortuné, de Bulle
 lens. — Harder, sexe féminin, fils de
 le Buch-Uesslingen (Thurgovie).

Mariages :

Jules-Nicolas, de Sorens, et Morard,
 ortense, de Gumfens. — Maillard,
 François-Xavier, de Bulle et Siviriez,
 s, Marie-Claudine-Joséphine, de Vil-
 et Châtel-sur-Montsalvens.

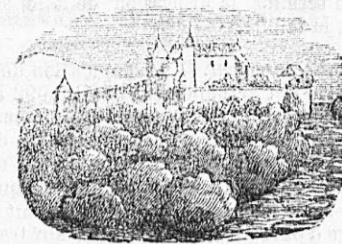
Décès :

y, Joseph-Olivier, fils d'Alfred, de
 ; 1 an 8 mois. — Robadey, Louisa,
 Alfred, de Lessoc; 12 ans. — Pauchard,
 ls de Tobie, de Russy, paroisse de
 re; 14 ans 6 mois. — Andrey, Lau-
 coine, fils de François-Joseph, de Bulle;
 — Gaillard, Charles, fils de Clément,
 (Valais); 14 ans. — Harder, sexe fé-
 mille de Joseph, de Buch-Uesslingen
 vie); 1 heure.

lle. — Imprimerie Emile Lenz.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
 » » 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces: Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.

Réclames: 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
 port.

4 FRANCS par an LA GRUYÈRE FRANCS par an 4
BI-HEBDOMADAIRE

Nous prions toutes les personnes sympathiques à
 notre œuvre de nous seconder dans notre marche pro-
 gressive en s'abonnant à notre journal et en y faisant
 abonner leurs amis.

Les nouveaux abonnés recevront la Gruyère
 gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante, ainsi
 que tout ce qui a paru du feuilleton actuel.

Les abonnés de l'ÉTRANGER qui ont l'intention
 de renouveler leur abonnement pour 1889 sont
 priés de nous en faire parvenir la valeur, soit 9 fr.
 pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou
 en timbres-poste.

Aucune demande d'abonnement de l'étranger n'est
 prise en considération si elle n'est accompagnée du
 montant de cet abonnement.

BULLE, le 21 décembre 1888.

La nouvelle loi sur les poursuites.

La nouvelle loi sur les poursuites et la faillite, qui
 aura pratiquement une importance si grande, sera
 probablement votée par les Chambres fédérales dans
 une session de printemps.

Le Conseil fédéral, quant à lui, engage vivement
 les Chambres à adopter le projet tel qu'il est sorti
 des délibérations de la commission spéciale. Il est
 probable qu'il sera écouté.

Le Conseil fédéral rend hommage à l'œuvre de la
 commission. C'est, dit-il dans son message, une œuvre
 raisonnée et mûrie, passée et repassée aux laminoirs
 de la critique. Issue d'une étude de vingt années à
 laquelle ont pris part les juristes les plus éminents
 de notre pays, elle est la résultante de la lutte des
 courants les plus opposés. Personne n'y retrouvera
 son idéal, si idéal il y a en pareille matière, mais
 chacun y constatera d'importantes concessions faites
 à sa manière de voir. Les Chambres ont tenu compte,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 6

L'OR TYRAN

PAR
 PAUL VERDUN

Dès l'antichambre, on ressentit l'impression que l'on en-
 trait chez un homme intelligent, ami du confortable, et qui
 avait imprimé aux moindres choses son cachet personnel.

Le commissaire l'examina d'un coup d'œil scrutateur habi-
 tué aux perquisitions.
 L'antichambre était une petite pièce carrée, tendue de ver-
 dures flamandes, éclairée par un ancien vitrail aux tons
 chauds. Au mur s'accrochait une petite glace, aux arêtes
 taillées en biseaux, dans un cadre de chêne sculpté, et du
 plafond pendait, accrochée à une potence, une lanterne en
 fer forgé.

A toutes les portes des tentures interceptaient le son, ce
 qui confirmait les assertions de la concierge.

A un meuble portant des patères s'accrochaient un cha-
 peau à haute forme et un pardessus, et étaient enfilés des
 cannes et un parapluie.

Le commissaire désigna du doigt ces objets au banquier,
 qui dit :

— Il n'est pas sorti.

Après avoir constaté qu'il n'y avait rien d'extraordinaire

dans le cours des débats, des vœux multiples qui leur
 ont été adressés au nom de certaines classes de la
 population. Le monde des juristes, dont le concours
 avait laissé à désirer tant que la discussion se pour-
 suivait devant le parlement, a largement pris la re-
 vanche lorsqu'il s'est agi de mettre la dernière main
 au projet de loi en adressant au Conseil fédéral de
 nombreux mémoires, dont quelques-uns sont de vé-
 ritables dissertations. Tel qu'il est conçu aujourd'hui,
 ce projet représente donc bien ce que doivent être
 les lois dans une république : l'œuvre commune de
 toutes les forces vives du pays. Le peuple, les hom-
 mes d'Etat et les spécialistes y ont leur part de mé-
 rite et de satisfaction. Puisse ce caractère vraiment
 démocratique lui assurer bon accueil auprès de la
 nation et de ses représentants.

Ce qui frappe tout d'abord à la lecture de ce nou-
 veau projet, c'est qu'on n'y trouve plus la moindre
 trace du français fédéral. Voilà enfin du vrai français,
 portant bien l'empreinte du génie de la langue : con-
 cision, sobriété, clarté. On voit que les nouveaux ré-
 dacteurs ont éliminé avec soin toutes les tournures
 germaniques, tous les mots et compléments inutiles
 qui ne font qu'alourdir la phrase sans l'enrichir, tou-
 tes les phrases ou parties de phrase superflues qui
 amplifiaient sans profit la pensée du législateur. Grâce
 à ce travail d'épuration, la loi, bien que complétée
 sous bien des rapports, se trouve être raccourcie
 considérablement; elle ne compte plus que 73 pages
 au lieu de 87. Les lecteurs en sauront gré aux
 auteurs.

Quant au contenu, il semble à le parcourir à pre-
 mière vue que l'ordre des matières y est plus trans-
 parent et mieux compris qu'auparavant. Au lieu de
 quatre livres dont la loi se composait jusqu'ici, elle
 est maintenant divisée en douze titres : 1° Disposi-
 tions générales. 2° Poursuite en général. 3° Poursuite
 par voie de saisie. 4° Poursuite en réalisation du gage.
 5° Poursuite par voie de faillite. 6° Effets juridiques
 de la faillite. 7° Liquidation de la faillite. 8° Séques-
 tre. 9° Loyers et fermages. 10° Actions révocatoires

à voir dans l'antichambre, le magistrat ouvrit une porte à
 gauche, et aussitôt, une forte odeur les saisit à la gorge,
 semblable à celle que répand une lampe qui s'éteint en char-
 bonnant. Une saveur plus fade, plus répugnante, s'y trouvait
 mêlée.

La pièce était plongée dans l'obscurité. Seule, une mince
 raie de lumière filtrait à travers les volets d'une fenêtre,
 nuancé d'une longue aiguillette d'une teinte plus jaune le
 pli arrondi d'un rideau havan, filait sur le tapis rouge du
 plancher, remontait le long du pied en bois brun d'une table
 et s'arrêtait sur un couteau d'ivoire, en une tache blanche,
 vibrante.

— Que personne n'avance! commanda le commissaire.

Il tira une boîte d'allumettes de sa poche et alluma une
 lanterne sourde. Il en dirigea la clarté vers l'intérieur de la
 pièce.

La première chose qui se présenta à la vue, ce fut une
 masse tombée sur le plancher, un corps d'homme au pied
 d'une chaise, devant la table. La tête était nue et les che-
 veux blonds contrastaient violemment avec le rouge sombre
 du tapis.

Odon Wegrow saisit violemment le bras de Légillon et,
 d'une voix étranglée par l'émotion, il bégaya :

— Lui! c'est lui! c'est René!

Le magistrat tourna la tête et vit que la figure du ban-
 quier, de jaune qu'elle était d'habitude, devenait verte. Ses
 yeux, dilatés, paraissaient tout ronds. Il s'appuyait au cham-
 branle de la porte, le corps secoué par un tremblement, et il
 crispait sa main sur le bras de Légillon avec une telle force
 que celui-ci fut obligé de se dégager d'un geste brusque.

ou Paulienne. 11° Concordat. 12° Dispositions tran-
 sitoires.

Les dispositions de ces divers titres ont subi, outre
 les modifications de forme, un certain nombre de
 changements de fonds, commandés par la nécessité
 de la mise à point. Ce n'est, en effet, qu'après une
 étude patiente et minutieuse qu'on se rend parfaite-
 ment compte de toutes les corrélations intimes qui
 existent entre les divers chapitres, qu'on entrevoit
 toutes les conséquences de telle ou telle modification
 introduite dans le cours des débats et que, embras-
 sant d'un coup d'œil d'ensemble tout le mécanisme,
 on peut déterminer en connaissance de cause la place
 et le rôle qui convient à chaque rouage.

Les lecteurs qui s'intéressent à la matière feront
 bien de se procurer le nouveau texte de loi et de
 l'étudier dans leurs moments perdus. A quelque point
 de vue qu'on se place, il en vaut la peine.

Nouvelles suisses.

Chambres fédérales.

Conseil national. — Le Conseil entend le rapport
 de la commission sur la question de la police politi-
 que. La Chambre donne droit au Conseil fédéral et
 rejette la pétition de la société du Grutli demandant
 le retrait de la circulaire. On passe à la discussion
 du budget; l'examen de celui du département mili-
 taire donne lieu à un vif débat au sujet de la position
 prise par certains hauts fonctionnaires dans la ques-
 tion de la centralisation. M. Favon se prononce éner-
 giquement contre leur manière de faire dans cette
 question. Le Conseil discute la loi sur les modèles
 industriels.

Conseil des Etats. — Discussion de la loi sur la
 poursuite pour dettes et la faillite. La Chambre re-
 jette le recours du Nord-Est contre la décision du
 Conseil fédéral, interdisant la distribution du divi-
 dende. On vote les crédits demandés par le Conseil
 fédéral pour la création d'une station centrale de
 météorologie à l'école polytechnique. On ratifie le
 traité de commerce conclu avec l'Allemagne. Puis

Alors, Odon se jeta en avant, vers le corps tombé, en
 criant d'une voix rauque :

— Mon fils!

Le commissaire n'eut que le temps de le saisir à bras le
 corps et de le rejeter en arrière, dans l'antichambre, en s'ex-
 clamant d'un ton impératif :

— N'avancez pas!

Wegrow le regarda d'un air égaré et resta adossé au mur,
 encore debout, mais affaissé pourtant, tassé sur ses jambes,
 comme écrasé.

Il répétait d'un ton très lamentable :

— Oh! oh!

Et il se tordait les mains d'un geste désespéré.

— Je n'usse jamais cru, se dit Légillon, auquel l'expé-
 rience permettait de conserver son sang-froid, qu'un homme
 d'argent pût ressentir une émotion aussi expansive, et sur-
 tout pour la perte du fiancé de sa belle-fille, c'est-à-dire d'un
 homme qui n'est pas son parent.

— Nous perdons notre temps, grommela-t-il à mi-voix.

Et il ajouta tout haut en s'adressant au policier :

— Monsieur Renard, procurez-vous donc des bougies, on
 une lampe, enfin la plus forte lumière que vous pourrez
 trouver.

L'homme descendit l'escalier et revint bientôt portant une
 grosse lampe à pétrole armée d'un puissant réflecteur. Il la
 posa sur le sommet d'un bahut. Toute la pièce fut vivement
 éclairée.

Le commissaire s'approcha du corps en faisant bien atten-
 tion où il posait ses pieds. Il le toucha et dit :

— Il est froid. Ce n'est plus qu'un cadavre.

on termine la discussion de la loi sur les poursuites et la faillite.

Recensement. — La population du canton de Thurgovie est actuellement de 105,092 âmes; l'augmentation depuis 1880 est de 5541 âmes.

Dans le canton d'Uri, le chiffre de la population est descendu, de 23,694 qu'il était en 1880, à 16,546 habitants. Cette diminution s'explique par le fait que le recensement de 1880 comprenait un grand nombre d'ouvriers encore occupés aux travaux du Gothard et qui depuis ont quitté le canton.

Le recensement de Château-d'Œx a constaté que la population a diminué de 51 habitants. Elle était de 2741 en 1880, et elle est maintenant de 2690.

— L'établissement des formulaires de recensement, ainsi que les travaux préparatoires de la statistique du 1^{er} décembre coûteront environ 55,000 fr. à la Confédération, tandis que le budget fédéral ne prévoyait que 30,000 fr. Cette augmentation de dépense provient essentiellement du fait qu'on a remplacé les anciennes « feuilles de ménage » par des carnets.

Emigration. — Le nombre des Suisses qui ont quitté le pays pour les contrées d'outre-mer s'élève pour le mois de novembre dernier à 669, soit 168 de plus que pour le mois de novembre 1887. Du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre de cette année, le nombre des émigrants est de 8103, c'est-à-dire de 843 plus élevé que durant la période correspondante de l'année dernière.

Simplon. — Les délégués de la Compagnie S.-O.-S., MM. Vessaz et Colomb, sont revenus samedi de Rome, après avoir passé à Berne. Nous croyons savoir qu'ils ont remporté une impression très favorable des déclarations et des promesses du gouvernement italien et que les résultats obtenus sont satisfaisants.

Zurich. — Le Grand Conseil de Zurich a chargé une commission de neuf membres d'instruire une enquête sur les motifs qui ont pu décider le peuple à rejeter la loi scolaire et, d'une manière générale, sur les griefs du peuple à l'endroit des écoles publiques.

— M. Hauser, conseiller fédéral, a remis au Grand Conseil de Zurich sa démission de conseiller d'Etat. Sur la proposition de M. Escher, député libéral, le Grand Conseil a voté à M. Hauser des remerciements pour les services distingués rendus à son canton.

— M. le colonel Bleuler, à Zurich, a demandé, vu sa nomination comme président du conseil d'école suisse, sa démission des fonctions d'instructeur en chef de l'artillerie, qu'il occupe depuis 1870. Le Conseil fédéral a fait droit à cette demande, avec ses meilleurs remerciements pour les excellents services rendus. M. Bleuler cessera ses fonctions dès que son successeur aura été nommé.

Berne. — M. le colonel Otto de Büren, ancien maire de Berne et conseiller national depuis 1863, est dans un état désespéré. Il souffre d'une hydroisie de la poitrine. Il est né en 1822.

— Encore une victime du pont! écrit-on de Berne au *Nouvelliste*. Un domestique de M. von Ernst-Wildholz passait à cheval sur le pont-viaduc de l'Aar, lorsqu'un train arriva grondant. Le cheval, épouvanté, s'est cabré et le cavalier a été jeté à terre; on l'a emporté inanimé. Il a subi deux trépanations, mais il n'a pas tardé à succomber. La construction d'un autre passage moins dangereux ne sera décidée que lorsque quelque dignitaire de la commune aura été victime de ce nouveau pont des soupirs.

Bernard était couché sur le flanc droit, le bras de ce côté replié sous le torse, la main ramenée au cou et crispée. Les doigts étaient couverts de sang caillé et noirâtre en de certains endroits, et, en d'autres, plus rouge et comme vivant. Il avait coulé d'une plaie au cou que, sous les caillots, on devinait mince, dont on n'apercevait par derrière qu'une extrémité et dont la majeure partie devait se prolonger vers la gorge.

Pour la voir complètement, il eût fallu soulever et déplacer la tête dont le visage appuyait sa joue droite sur le tapis, et que voilait une abondante chevelure de longues boucles d'or.

Léguillon préféra remettre cette partie de son examen à l'arrivée du médecin qu'il avait envoyé chercher. La position du corps pouvait en effet révéler au docteur des détails importants sur la fin du décédé, suicide ou assassiné, on ne savait pas encore.

Le bras gauche, retourné dans une contorsion, appuyait sur le dos sa main crispée. Les jambes s'étaient raidies dans un dernier spasme.

Il n'y avait du sang qu'au cou, sur la main droite, le col de la chemise et le veston, sur le tapis, dont le tissu spongieux avait dû en absorber une grande quantité, et à l'extrémité de quelques boucles de cheveux.

Le jeune homme écrivait au moment où il s'était décidé à se tuer, s'il s'était donné volontairement la mort, ou bien, où il avait été frappé, s'il avait été assassiné.

Cette dernière supposition paraissait la plus vraisemblable, car la lettre était inachevée; la phrase même n'était pas terminée.

— Un jeune notaire de Bienne, A. H., s'est suicidé par un coup de revolver. Le malheureux, père de trois enfants, a été poussé à cet acte de désespoir par l'issue malheureuse de quelques spéculations en terrain et constructions.

Lucerne. — M. Weibel, avocat, à Lucerne, actionne les fils de M. le colonel Pfyffer en dommages-intérêts pour 10,000 fr. et a porté plainte contre eux pour outrages et voies de fait.

Tessin. — Une nouvelle feuille libérale paraîtra prochainement à Lugano sous le titre *L'89* (l'année 1889); elle est destinée à servir spécialement les intérêts des libéraux pour les élections cantonales du mois de mars.

Vaud. — Dimanche, trois personnes de Gryon: H. Aulet, guide, Gustave Cherix et Ph. Boo, ont fait l'ascension des Diablerets. Partis de Gryon à 7 h. du matin, ils ont atteint sans difficultés le sommet, où ils sont arrivés à 2 h. Un temps splendide, d'une pureté exceptionnelle, leur a permis de jouir de la vue sur les Alpes bernoises et valaisannes, comme rarement en été.

— La ville de Moudon verra s'élever prochainement un nouvel édifice destiné au culte catholique. Le terrain sur lequel doit reposer cet édifice est déjà acquis; il est situé sur le côté septentrional de la ruelle de Bussy, à l'entrée de celle-ci. La chapelle catholique se trouvera ainsi placée à l'angle formé par la route de Moudon à Yverdon et la ruelle de Bussy, entre la villa de M. Agassiz et l'Infirmierie.

— A partir du 1^{er} janvier prochain, la Société de laiterie de Moudon commencera ses opérations, comme laiterie modèle, dans le bâtiment qu'elle a fait reconstruire et approprier à sa nouvelle destination. Elle aura à lutter contre une concurrence qui a déjà eu pour effet de faire baisser le prix du lait pour la vente au public.

Valais. — Les travaux du chemin de fer Viège-Zermatt ont été commencés par quelques lots de terrassements sous-traités à la commune de Viège. Un contrat d'entreprise générale en régie co-intéressée a été passé entre la compagnie et MM. les ingénieurs Chappuis et Stockalper.

Nouvelles étrangères.

France. — Le Sénat a commencé mercredi la discussion du budget.

M. Challemel-Lacour dit qu'il ne s'agit plus seulement de l'avenir des finances, mais de l'avenir de la France. Il attaque vivement le radicalisme actuel et dit qu'il est temps de revenir à la politique du bon sens. Il fait appel à la droite qui doit s'unir aux hommes d'ordre et de liberté de la gauche pour sauver la patrie. (*Acclamations enthousiastes.*)

Tout le Sénat est debout.
M. Léon Say demande l'impression et l'affichage du discours de M. Challemel-Lacour dans toutes les communes.

Le scrutin sur la motion de M. Léon Say a été ajournée au lendemain.

M. Floquet répond à M. Challemel-Lacour.

Il dit que ce discours se résume en un acte de repentir et en un acte de foi. M. Challemel-Lacour a demandé de regarder désormais à droite.

De nombreux sénateurs protestent.

M. Floquet réclame quelques instants de tolérance. Il affirme qu'il n'a pas sollicité le pouvoir, qui lui a été imposé. Il a tenté de faire la concentration à

Léguillon la parcourut. C'étaient quelques mots que René adressait à un ami de province pour lui apprendre son mariage. Ordinairement, ce ne sont pas à de telles lettres qu'un homme résolu à sortir violemment de la vie occupe ses derniers instants.

La chaise sur laquelle était assis Bernard pour écrire n'avait même pas été renversée, elle avait seulement été repoussée, chassée à une dizaine de centimètres de la place qu'elle devait occuper devant le milieu de la table, en face de la feuille de papier à demi couverte d'écriture.

Le choc qui avait précipité l'homme sur le tapis, avait donc dû être épouvantablement rapide. La victime était tombée foudroyée; elle n'avait même pas eu le temps de s'accrocher à la table qu'elle eût entraînée avec elle.

Frappée, elle avait dû se redresser instinctivement sur les jarrets d'un mouvement de ressort qui avait chassé la chaise et crispé les poignets, et... ç'avait été tout.

Le passage de la vie à la mort avait duré deux secondes, trois peut-être; le temps de compter jusqu'à quatre, et le savant plein d'avenir et de projets, le fiancé rêvant d'amour et de famille, le jeune homme dont le corps élégant se dessinait dans les vêtements bien ajustés, dont le visage s'encadrait d'ondoyantes boucles blondes, n'était plus qu'un cadavre pour toujours fixé dans l'effrayante immobilité de cette contraction.

Cette pensée donnait peur, aussi, le commissaire, tout endurci qu'il fût à pareil spectacle, s'abandonnait-il tout entier aux investigations minutieuses de sa perquisition, pour ne pas se laisser envahir par l'émotion.

(A suivre.)

gauche. La politique du cabinet est sage, républicaine, réformatrice. Il termine en affirmant qu'il a présenté un projet pour le rétablissement du scrutin uninominal, pour continuer la lutte, et il descend de la tribune au milieu de l'étonnement général.

M. Léon Say admire le discours de M. Challemel-Lacour. Il regrette que la réponse de M. Floquet n'ait pas été à la même hauteur. (*Bruit prolongé.*)

M. Tolain défend la politique radicale du ministre. Tout le mal provient, selon lui, du refus des conservateurs d'adhérer à la république.

M. Floquet affirme qu'il demandera un supplément à la législation et cela est nécessaire pour lutter contre le danger dont ont parlé les orateurs précédents.

La séance est levée au milieu d'une grande agitation.

— Un agent de change de Paris, M. Bex, a pris la fuite, laissant après lui un déficit d'environ huit millions. M. Bex, dont les livres avaient été l'objet, il y a trois mois, d'un examen déclaré satisfaisant, a disposé des titres déposés chez lui par ses clients. De nombreux établissements de crédit perdent les avances qu'ils avaient fait au sieur Bex.

— Le ministre de l'agriculture a reçu le bureau de la Ligue agraire.

Cette délégation lui a remis un travail qui mérite un sérieux examen. Pour arrêter l'émigration vers les villes, pour attacher à la terre les populations rurales, il conviendrait de leur attribuer, à perpétuité, par une sorte d'emphytéose, et moyennant une redevance annuelle, les terrains communaux susceptibles de recevoir utilement les diverses cultures.

De cette manière, les communes conserveraient leurs revenus, les habitants pauvres, devenus jusqu'à un certain point propriétaires, n'auraient plus la tentation d'émigrer et de dépeupler les campagnes.

Italie. — Une circulaire du grand-maître de la franc-maçonnerie italienne invite tous les frères à travailler au maintien de la paix. Après avoir parlé de l'affinité de race entre Français et Italiens, et de la nécessité qu'ils soient alliés dans les luttes pacifiques pour la liberté et le progrès, le grand-maître déclare que les dissensions proviennent de l'occupation de Tanis et que, *tant qu'elle durera, une réconciliation complète est impossible.*

— Un drame épouvantable s'est passé le 13 décembre, au théâtre Bellini, à Naples. On donnait un opéra, et la scène représentait une bataille. Tout à coup, au moment où les choristes déchargeaient leurs armes, l'un d'eux s'affaissa en poussant un cri terrible: il avait reçu une balle en plein cœur. Une panique indescriptible s'empara des acteurs et des auditeurs, et la salle se vida en un clin d'œil. Un choriste s'était pris de querelle, la veille, avec un de ses collègues, et pour se venger des injures dont il avait été accablé, il était venu au théâtre avec un fusil chargé à balle et avait froidement accompli son acte de vengeance. L'assassin, en costume de choriste, avait pris la fuite en même temps que les spectateurs, mais il a été arrêté dans la rue.

Bulgarie. — D'après des avis de Belgrade, la situation du roi Milan est critique.

Les radicaux, maîtres de la situation, étant hostiles à l'influence autrichienne, ne veulent pas admettre que, dans la nouvelle constitution, la direction de la politique étrangère soit réservée au roi.

La réunion de la Grande Skuptchina est considérée comme très douteuse.

Une révolution est très probable en Serbie pour une date plus ou moins prochaine.

Une partie des radicaux veut la reine Natalie; une autre partie voudrait proclamer le fils du prince Michael, assassiné en 1868.

Roumanie. — Le général Aughelesco, ancien ministre de la guerre, a été condamné pour concussion, à trois mois de prison, 3000 fr. d'amende et 30,000 fr. de réparation civile envers le ministère de la guerre.

Angleterre. — Depuis lundi un épais brouillard rend la navigation très difficile sur les côtes de l'Angleterre ainsi que sur la Tamise; on signale la neige au pays de Galles. Le froid est très vif même dans la région méridionale de l'Angleterre.

Amérique. — Une dépêche du Panama constate que les pluies torrentielles ont causé de grands dégâts aux travaux du canal.

Afrique. — M. Gérard Rohlfs propose dans un article publié par la *Gazette de Cologne* de chercher d'abord à abolir l'esclavage au Zanzibar, car il dit qu'il est absurde de vouloir empêcher la traite des esclaves, tandis qu'on tolère l'esclavage au Zanzibar.

Unive
Conseil fé
de l'unive

Nécro
district d
L'enterre
du matin

Par dis
muz, de
somme d
ville.

Accid
jeune ho
trée, s'ét
ploitation
schen. U
l'atteigni
endroits.
peine et
mère, à l
homme,
combat,

From
d'Obwal
en gros
65 fr. les

Le se
volatiles
trouve a
de l'écl
trouve d

Sur q
fait a été
tainement
facile à
On cit
dis que

N.él,
Dehor
brillante
d'acier.

Dedar
mille, le
N.él!
l'heure

Dehor
des long
Dedar

une clai
qui s'en
Et les p
la vieille
Noël!

Les t
accroup
nuscles
minuit,
Car ils
Noël est
bel enfa
aura da

Pour

le mob
à C. SOE
posé en
de l'Hôte
bre pr
objets se
tin jusq

A 15 f
son, des
nettoyag
Leclerc,
677]

CANTON DE FRIBOURG

Université. — Le Conseil d'Etat a adressé au Conseil fédéral une demande de subvention en faveur de l'université catholique à fonder à Fribourg.

Nécrologie. — M. Jules Grangier, préfet du district de la Broye, est mort jeudi, à l'âge de 61 ans. L'enterrement a lieu aujourd'hui, samedi, à 9 heures du matin.

Par disposition testamentaire, Mlle Madelaine Ramuz, de St-Aubin, décédée à Fribourg, a légué la somme de 300 fr. en faveur de l'Orphelinat de notre ville.

GRUYÈRE

Accident. — Lager, Léopold, âgé de vingt ans, jeune homme très rangé et fort estimé dans la contrée, s'était engagé, depuis deux jours, dans une exploitation de bois, du côté des montagnes d'Ablentschen. Un gros billon, glissant sur les pentes rapides, l'atteignit et lui fracassa la jambe gauche en plusieurs endroits. Ses compagnons le transportèrent, non sans peine et après plusieurs heures de marche, chez sa mère, à Bellegarde. Au bout de deux jours, ce jeune homme, unique soutien de sa pauvre mère, y succombait, sans avoir repris connaissance.

AGRICULTURE

Fromages. — Les fromageries du demi-canton d'Obwald ont vendu à une seule maison de commerce en gros leurs fromages d'été (3600 meules) à 60 et 65 fr. les 50 kg.

Le sexe de l'œuf. — En examinant les œufs des volatiles, on a constaté que, lorsque la bulle d'air se trouve au milieu de la couronne de l'œuf, le produit de l'éclosion sera un mâle, et si la bulle d'air se trouve de côté, il y aura une femelle.

Sur quarante œufs ayant servi à l'expérience, le fait a été confirmé. Cette découverte intéressera certainement les producteurs et la vérification sera bien facile à faire.

On cite un autre procédé, qui est celui-ci : Tous les œufs lisses à la pointe sont femelles, tandis que ceux qui sont rudes sont mâles.

VARIÉTÉ

Noël et la Grand'mère.

Noël, Noël!
Dehors, l'hiver et les frimas; la nuit glacée, la lune brillante attachant sur la terre ses froids regards d'acier.

Dedans, la bûche qui flambe, le groupement de famille, les tendresses, les espoirs, le bien-être du nid. Noël! bientôt! minuit, l'heure bénie, solennelle, l'heure féconde désirée.

Dehors, le silence sombre, la solitude, la détresse des longs soirs de décembre.

Dedans, l'âtre douillet où, des tisons noircis, jaillit une claire étincelle, petite âme folle de la chose finie qui s'en va au hasard, où va tout ce qui cesse d'être. Et les petits enfants et la jeune mère heureuse; et la vieille, la toute vieille grand'mère!

Noël! Noël! On attend le petit Jésus!
Les trois bébés aux joues roses, aux rires argentins, accroupis devant le grand foyer, alignent leurs minuscules sabots que le petit Jésus, quand sonnera minuit, verra remplir des récompenses méritées. Noël est une belle fête, la fête où vient pour eux le bel enfant Jésus! Les anges blonds se lutinent à qui aura dans la cheminée, près du feu assoupi, la place

la meilleure, celle qui verra d'abord le divin dispensateur. Dans leurs yeux rians passent des visions éblouissantes de joujoux, de bonbons.

Noël!... est-il bientôt minuit?

— Allez dormir, enfants!

Les petits se garderaient de ne pas obéir; ils s'en vont à regret, trotinant de leurs petites jambes nues.

Mais soudain, ils s'écrient :

— Grand'mère!!!

Qu'ont-ils vu?

Dans le fauteuil où depuis longues années elle veille, elle dort, elle vit, elle achève de vivre, la grand'mère s'est penchée pour voir les petits sabots.

Elle est vieille, bien vieille, la grand'mère, si vieille qu'en sa pauvre âme tout est effacement. Les petits sabots rangés dans l'âtre l'étonnent et l'attirent; on dirait qu'elle s'est prise tout à coup à penser. Son œil clair regarda; cet œil d'enfant que retrouvent les tout vieux et qui reflète non plus l'aube, mais le crépuscule. Captivée, elle regarde...

Noël! A minuit viendra le petit Jésus!

Et de sa main qui tremble, lentement, avec peine, elle a pris son sabot et l'aligne près des autres. Elle aussi, la toute vieille, elle veut sa récompense.

Et ses petits-enfants, ravis de la voir faire comme eux, se montrent la grand'mère.

— Allez dormir, enfants!

— Dormez aussi, grand'mère!

Les petits maintenant dorment dans leurs lits blancs.

Elle, immobile en son fauteuil, est reprise d'oubli.

Souriante de ce sourire que le temps burine et incruste sur la face de ceux qui ont longtemps vécu, elle baisse la tête dans une rêverie vague; sous son front sillonné de rides, sa paupière fixe semble river son inerte pensée à l'inconnu confus.

Songe-t-elle? attend-elle? ou dort-elle?

Hélas! ni l'un ni l'autre. Elle ne songe pas, elle n'attend pas. Elle se souvient peut-être; un nom surgit du passé séculaire, vient errer sur ses lèvres :

— Jésus!

C'est une image chère à sa lointaine enfance; c'est le nom qui planait au-dessus de son berceau.

D'où vient qu'elle le prononce? L'a-t-elle donc entendu? Ses arrière-petits-fils le lui ont-ils rappelé?

Non. Elle ne sait plus rien, elle ne saisit plus rien. Elle est tout inconsciente.

Des générations sorties d'elle, pas un souvenir ne reste; les disparus, elle ne les connaît plus; des vivants, elle ignore les noms, et ces mignons qui, tout à l'heure, l'ont appelée grand'mère, elle oublie qu'ils sont siens, tant est rompue en elle la chaîne de la vie. Sensations, sentiments, joies, douleurs se sont effacés; les amours de la terre n'ont pas laissé de trace dans son âme à demi envolée. D'où vient donc que dans ce cerveau, inapte à recevoir une empreinte nouvelle, cette image se crée, ce nom s'anime et chante?

L'heure passe. L'obscurité envahit la chambre où voltigent les souffles légers d'un sommeil d'innocents. La lune, en montant, attache à la fenêtre son froid regard brillant.

Se souvient-elle vraiment, la grand'mère? Que cherche sa pensée vacillante? Dans le brouillard qui l'aveugle, quelle est la lueur qui poind? C'est une étoile naissante, lumineuse, grandissante, ainsi que l'étoile qui a jailli des cendres! Oh! comme elle vient de loin, l'étoile, pour ramener la centenaire enfant à son point de départ!

— Jésus! soupire-t-elle en joignant les deux mains.

Ah! elle dort, la grand'mère... Minuit!

Noël! Noël!

Doucement, doucement, la jeune mère s'avance, les bras chargés de jouets et de douces friandises.

Tous les sabots remplis, les sabots des petits, le sabot de grand'mère, elle s'échappe!...

Mais le bruit pourtant si léger de ses pas a réveillé les anges endormis.

Les petits yeux s'ouvrent, les mutines têtes se dressent, les jambes roses sortent des lits; les voilà tous les trois courant vers le foyer qu'en ce moment la lune éclaire.

— Tous les sabots pleins! Petit Jésus est venu!

Grand'mère! Grand'mère!

La vieille se réveille.

— Jésus! murmure-t-elle illuminée, ravie.

Et, glissant du fauteuil, agenouillée, ouvrant tout grands les bras aux anges auréolés par le rayon d'argent :

— Ce n'est pas un petit Jésus, c'est trois petits Jésus que le bon Dieu m'envoie!

Noël! Noël!

JENNY TOUZIN.

FAITS DIVERS

Nous traduisons textuellement l'annonce mortuaire suivante, en une seule phrase, trouvée dans un journal allemand :

< Avis à mes amis et connaissances que ma chère femme m'a été enlevée par la mort, au moment où elle me réjouissait par la naissance d'un gros garçon, pour lequel je cherche une bonne nourrice, jusqu'à ce que j'aie retrouvé une aimable compagne de mon existence qui soit capable de diriger provisoirement mon commerce de lingerie, dont la réputation n'est plus à faire, où les commandes seront exécutées en douze heures au plus bas prix, et pour lequel je prendrai une habile directrice, quand ma liquidation à tout prix sera achevée et que je serai entré dans mon nouveau local, rue de la Gare 11, où j'ai encore un appartement à louer. >

— Comment, docteur, s'écrie un pauvre diable de patient, cent francs pour m'amputer ce doigt?

— Ecoutez, répliqua le chirurgien d'un ton conciliant, je vous en couperai deux pour cent cinquante francs; c'est tout ce que je puis faire pour vous!

Un individu se présente au laboratoire de M. Pasteur.

— Oh! monsieur, fait-il en donnant tous les signes de la terreur, je viens d'être mordu! Voyez, je me crois enragé.

On examine la blessure.

— Ce n'est pas là une morsure d'animal!

— Pardieu non! monsieur, puisque c'est ma propre belle-mère qui m'a mordu.

M. Pasteur se déclare impuissant de le guérir.

Mercuriale du marché de Bulle

du 20 décembre 1888.

	De	a
Froment (Halle) (nouveau) les 100 kg.	22	23
Avoine »	15	17
Pommes de terre 20 litres	1	20
Œufs (le compte) 6 à 7	—	60
Pain blanc le 1/2 kg.	—	38
Beurre	1	20
Fromage gras (détail) »	—	70
Fromage maigre »	—	30
Fromage blanc (sérac) »	—	15
Boeuf	—	60
Veau (poids vif)	—	40
» (de boucherie)	—	70
Mouton	—	70
Porc gras	—	43
Foin les 100 kg.	6	—
Regain	9	—
Paille	6	—
Foyard (3stères = 1 moule)	30	—
Sapin	25	—

ANÉMIE, FAIBLESSE, ainsi que la disposition aux maux, le manque d'appétit, les crampes d'estomac, disparaissent avec la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez, le seul qui ait été honoré d'une médaille à l'Académie nationale Paris 1887; le seul qui ait obtenu une médaille au grand Concours des sciences à Bruxelles en 1888; outre dix médailles or et argent et six diplômes d'honneur dans les expositions internationales.

Le public évitera les mauvaises imitations en exigeant sur chaque flacon la marque des Deux Palmiers et le nom de Fréd. Golliez.

En vente dans les pharmacies. Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat. (H4X)

Le meilleur moyen de rétablir sa santé consiste à se servir du **Bitter ferrugineux** de J.-P. Mosimann, pharmacien, à Langnau. (Voir aux annonces.)

Pour cause de départ,

le mobilier, linge, etc., etc., appartenant à C. SCHALLER, ancien brasseur, sera exposé en mises publiques dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, mercredi 26 décembre prochain, dès 9 heures du matin. Les objets seront exposés lundi de 9 heures du matin jusqu'à 3 heures après midi. [714]

A vendre:

A 15 francs le cent, rendus devant la maison, des **fyots secs**, provenant de bois de nettoyage. — S'adresser au garde-forestier Leclerc, à Bulle, ou au soussigné. [677]

HOTEL DE VILLE

de LA TOUR-DE-TRÈME 719
A partir du Nouvel-An prochain, cet établissement sera desservi par **Eugène Ri-choz**, tenancier actuel du Café de la Tour. Il s'efforcera de satisfaire sa clientèle par une consommation de choix et un service soigné. Vastes écuries et remise très bien tenues.

A vendre:

Un petit **domaine** d'environ 5 poses, avec habitation de construction récente, eau abondante, situé au milieu du village de Sorens. S'adresser à M. Bourguet, négociant, à la Cantine, Avry-devant-Pont. [721]

On demande pour une grande propriété, un aide garde-forestier, soit un bon surveillant, connaissant bien les travaux de la campagne. S'adresser au notaire Dupré, en ville. [711]

On demande de suite un bon **ouvrier maréchal**, capable de diriger une forge de campagne. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [698]

Un **apprenti boulanger** trouverait à se placer pour le 1^{er} mai prochain. S'adresser au bureau du journal. [718]

Sous la Croix-Blanche

à BULLE :
Grains divers comprimés; Graine et tourteaux de lin entiers et moulus; Mais décortiqués et moulus; Blés rouges et noirs pour la volaille; Farines, sons et avoines.
PRIX TRÈS RÉDUITS [696]

On offre à vendre :
A perte, sept **actions du Crédit fribourgeois**. Adresser les offres au notaire MENOU, à Bulle. [658]

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de Jean Demierre, voiturier, à Bulle, fera vendre aux enchères publiques, **jeudi 27 décembre courant**, dès 10 heures du matin, au domicile du discutant, maison Ruffieux, place du marché au bétail, à Bulle, une jument, des harnais, des chars, voitures, ainsi que d'autres objets mobiliers, taxés à bas prix.
Bulle, le 19 décembre 1888.
701] Le greffier : L. ROBADEY.

Mises de meubles.

Lundi 24 décembre courant, dès les 10 heures du matin, M. ANSELME BERTHOLD, à La Tour, exposera en vente par voie de mises publiques, devant la Maison de Ville du dit lieu, le solde du mobilier, lingerie, lits complets, vaisselle en porcelaine, batterie de cuisine, etc., etc.
La Tour, le 20 décembre 1888. [715

BOIS

Jeudi 27 décembre courant, dès 1 heure, au café de l'Union, à Bulle, il sera exposé à vendre, par voie de mises publiques, en six lots :

- a) Au Chalet-Neuf : 27 moules sapin ; 8 moules foyard.
 - b) A la Cuvaz : 14 moules sapin ; 6 moules foyard ; 15 billes de foyard et 3 de sapin ; 5 tas de branches, verne, débris.
- La visite de ce bois aura lieu lundi 24 courant, à 10 heures ; rendez-vous des amateurs au chalet du Chalet-Neuf.
720] Dupré, notaire.

Joseph MOURA, à Bulle :

- Poudre d'œufs, remplaçant avantageusement les œufs.
- Poudre de levain et Poudre de blanc manger.
- Sel spécial recommandé aux charcutiers pour la conservation des viandes.
- Tripoli électrique. — Lessive Phénix.
- Biscuits suisses et anglais.
- Conserves de fruits et de légumes.
- Thé importé directement de Chine.
- Cigares fins. — Cigarettes. — Tabacs fins.
- Elixirs et Spécifiques de la Grande-Chartreuse.
- Bitter extra qualité. — Rhums et cognacs vieux.
- Grand choix de bons vins rouges.
- Vin d'Asti doux et mousseux. [720
- Vins vieux Yvorne et Villeneuve à 1 fr. le litre.

ATTENTION!

Ne voulant plus tenir que les articles de toilette concernant mon état, je liquiderai au prix de facture les objets suivants :

- Parapluie . . . depuis 1 90
- Boîte à thé . . . > 1 75
- Boîte à bijoux . . . > 1 30
- Boîte à gants . . . > 1 25
- Boîte à musique . . . — 90
- Peinture à l'huile . . . — 90
- Plumeaux fins . . . — 90
- Vide-poche . . . — 90
- Nécessaire à ouvrage . . . — 50
- Séville . . . — 35
- Eventails . . . — 30
- Porte-monnaie . . . — 30
- Coffret . . . — 30
- Paniers . . . — 30
- Tirelire . . . — 30
- Courroie pour voyage . . . — 30
- Porte-clefs . . . — 25
- Broches . . . — 10

Tous les jouets d'enfant et jeux société. [626
Reçu un beau choix de bretelles de tous les systèmes, depuis 30 cent. la paire.
MARGOT, coiffeur, Bulle.

A louer : Au centre de la ville, un bel appartement. Entrée à volonté.
S'adresser au bureau du journal. [441

LE JEU FAVORI DE L'ENFANCE!

C'est le titre d'un ravissant album richement illustré, dont la lecture doit être recommandée à tous les parents qui désirent un jouet sérieux et amusant à la fois pour leurs enfants. Cet album fournit tous les détails désirables sur les célèbres Boîtes de Construction en Pierre à l'Ancre. L'envoi de cet album se fait franco sur toute demande adressée à F.-AD. RICHTER & C^{ie} à Olten.

Cognac ferrugineux Comte.

Le litre 3 fr. 50. Dernière perfection. Le 1/2 litre 2 fr.

Assimilation définitive du fer.

Remède infailible contre l'anémie (pauvreté du sang), la chlorose, pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgies ; difficulté de respirer, apoplexie, transpiration. [603

Dépôt principal : Pharmacie Comte, à Romont.

Nouveaux articles pour étrennes.

Au magasin de L. KÖRBER, vis-à-vis de l'église, à Bulle :
Boîtes à construction en pierre à l'Ancre, depuis 1 fr. 50 à 70 fr. (Catalogues gratuits à disposition.)
Accordéons (harmonicas à mains) de 5 fr. à 35 fr.
Grand choix d'articles pour fumeurs.
Cartes à jouer, tarots vieux et nouveaux, porte-monnaie, etc., etc. [688

EXTRAITS DE MALT du D^r G. WANDER, à Berne

- Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
- Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
- A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40
- A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
- Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
- Contre la coqueluche. Remède très efficace 1 40
- Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses ; nourriture des enfants 1 40
- Diastase à la pepsine. Remède pour la digestion 1 40
- Sucres et bonbons de malt, très recherchés contre les affections catarrhales. Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à BRÈME 1874. [601

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. ●

La Filature de chanvre, lin et d'étoupes

de WILLY & HIRSBRUNNER, à Lenzbourg (cant. d'Argovie), accepte toujours du chanvre, lin et étoupes pour broyer, peigner, filer à façon et blanchir. Fait sur demande aussi la toile en toutes largeurs à des prix très modérés. Excellent service. [664
Dépôt chez Joseph METTLER, à Romont ; François KREIDEMACHER, à Bulle. (H4560Z)

Le Dermatolip du D^r G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. A. BOSSON, à Bulle.
L. KÖRBER, à Bulle.
Alex. DESBIOLLES, à Romont. [602

Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII^e siècle le célèbre médecin naturaliste Michel Schuppach de Langnau, avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâles couleurs ; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indication du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens ; à BULLE, Gavin ; ROMONT, Robadey. (H1300Y) [206

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre.
Epicerie fine et grand choix de conserves alimentaires.
Bougies valaisannes.
Cierges Réali de Venise.
Dépôt unique de feux de Bengale en plusieurs nuances, à 30 c. pièce.
Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féérique et grandiose. [507

ÉTUDE

de Licencié en droit et Bureau d'agent d'affaires de JEAN GILLET, à Bulle.
Encaissements, recouvrements amiables et litigieux. — Renseignements commerciaux. — Vente, achat et gérance d'immeubles. — Prêts hypothécaires et négociation de titres. (Bureau ouvert le mardi et les jours de marché.) [663

Bandages herniaires

d'excellente construction en tous genres et grandeurs seront fournis conformes aux commandes par lettre indiquant les mesures. Des bandages non convenables seront échangés gratuitement. Une brochure instructive traitant les hernies est envoyée sur demande franco et gratis. Notre bandagiste, muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages, restera à Fribourg, hôtel du Faucon, le 21 de chaque mois, de 12 1/2 heures à 5 heures du soir, où il prendra les mesures. S'adresser à l'Établissement pour la guérison des hernies, à Glaris. [415

Avis au public.

A la boulangerie-confiserie d'Emile BERTHOUD, à Bulle, grand choix de bonbons fins et desserts divers.
Il se recommande à son honorable clientèle pour toutes commandes qui lui seront confiées, telles que charlotte russe, gâteau financier, bûche de Noël, lesquelles seront exécutées promptement et avec beaucoup de soin.
En outre, tous les dimanches et mercredis, pâté froid. [596] Le suisse.

CACAO SOLUBLE
Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

Chez Louis Desbiolles,

à BULLE :
Beaux assortiments de cafés et riz ;
Savons de Marseille ;
Pinceaux, couleurs et vernis ;
Beau choix de verres à vitres ;
Diamants à couper le verre ;
Articles serrures en tous genres ;
Grand assortiment de patins, [691
à des prix réellement avantageux.

Plus de cheveux gris

par le Brown's Capillaire à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de NATTES toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, maison de Mme Placide Moura, à Bulle. [605

Demandez la grande nouveauté berlinoise :
Kahl und Fall
(40 cent. l'ensemble)
pour enfants et grandes personnes.
[712] (888E)
phier.
La pâte de recharge et les encres à hectogra-
phes Karys-Vox, à Schaffhouse, ainsi que
Hectographes en tous formats de la
Cartes de félicitations pour le Nouvel-An.
GRAND CHOIX DE
imprimées et lithographées.
Cartes de visite
70, rue des Epouses, 70.
Papeterie-Librairie
J.-C. MEYER

Supériorité indisputable
CACAO SOLUBLE
Marque
SPRÜNGLI
Zürich
CHOCOLAT
en tablettes et en poudre
(OF9830) [611]

Café-Restaurant

bien agencé à remettre de suite pour cause de départ, à Genève, dans quartier populaire ; peu de remise. Adr. P. S. 16 poste restante, Genève. (O57G) [713

Agence de recouvrements
A. DAVET, procureur,
à BULLE

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE. Se recommande

A. Roggenbass, fab^r de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg. [482]

Etal de boucherie

Joseph MAILLARD, à BULLE
M. Joseph Maillard, de Mauves, ouvre dès le 29 décembre courant, dans la maison du café Jules DEROUX, avenue de la Gare, à Bulle, un nouvel étal de boucherie.
Il mettra tous ses soins à satisfaire tous ses clients, soit par la bonne qualité de la marchandise, soit par la modicité des prix. Il fera une différence pour le coût entre les différentes pièces de l'animal, les plus fines payant plus, les autres moins. [722

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang.
P. Favre, notaire, Bulle. [455]

A louer :

Un appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire Dupré, à Bulle. [495

A louer : Une boulangerie bien achalandée, située au centre d'un village de la Haute-Gruyère, au bord de la route cantonale. S'adresser au bureau du journal. [710

Dimanche 30 décembre :
Bonne musique
ET DANSE
à l'Auberge du Tirage
à BULLE
Invitation cordiale.
Martin MORAND, tenancier
699]

Dimanche 30 décembre prochain :
Cassée
à l'Auberge de la Croix-Blanche, à Hauteville.
Invitation cordiale.
Adolphe SCHOUWEY.
716]

Dimanche 30 décembre prochain :
Cassée
à la Maison de Ville de Broc.
Invitation cordiale.
ROBADEY.
717]

Bulle. — Imprimerie Emile Leuz.



PRIX DE
Pour la Suisse
Etranger :
payer

Prix du
On s'abonne

4 FRANCS
par

Nous
notre
gressive
abonner
gratuit
que tout
Les ab
tion de
priés de
pour l'an
en timbr
Aucun
prise en
montant

La gra

Une n
l'avenir
M. G.
gloire de
éclatante
Les al
ours et o
le sociali
Son je
d'un refl
les immo
Il est
poussièr
sant sa
sonore, i
— Co
les téné
yeux éta
faire dis

F

L' C

Léguill
sur aucu
les rideau
et vit qu
le long de
l'apparte
con en dé
Les vol
de lumiè
seulement
que le ma
Dans un
souvient
l'assassin
sujets à in